

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE-Budget communal M14**

**Numéro SIRET : 21710442100011**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHAGNY - ST LEGER/DHE**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget communal M14**

**ANNEE 2016**

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser  
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.18 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.25	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.26	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
p.30	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.31	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.32	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.33	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.34	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.35	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.36	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A7.4 - Détails pour certains services		X
p.37	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.38	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.39	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.40	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.41	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.42	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.43	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.45	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.46	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.47	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.48	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.49	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.50	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.51	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
p.53	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.54	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.55	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.56	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.57	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.58	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>			
p.61	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.62	D2 - Arrêtés et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

<b>Code INSEE</b> 71442	<b>COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE</b> Budget communal M14	<b>CA</b> 2016
----------------------------	--------------------------------------------------------------	-------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 606
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	44
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : communauté de communes "Entre Monts et Dheune"	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	679,00	0,00
2	Produits des impositions directes / population	372,31	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	970,41	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	162,13	0,00
5	Encours de la dette / population	546,95	0,00
6	DGF / population	151,81	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,31%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	76,07	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	16,71%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	56,36%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 303 161,00	G	1 558 484.41
	Section d'investissement	B	505 646.45	H	920 549.22
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	360 126.78 (si déficit)	J	(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			2 168 934.23 = A+B+C+D		2 479 033.63 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0.00	K	0.00
	Section d'investissement	F	631 841.83	L	105 436.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		631 841.83 = E+F		105 436.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		1 303 161.00 = A+C+E		1 558 484.41 = G+I+K
	Section d'investissement		1 497 615.06 = B+D+F		1 025 985.22 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		2 800 776.06 = A+B+C+D+E+F		2 584 469.63 = G+H+I+J+K+L

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 631 841,83	L 105 436,00
13	Subventions d'investissement	0,00	105 436,00
20	Immobilisations incorporelles	3 180,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 700,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 367,00	0,00
102	Bâtiments communaux	28 643,48	0,00
124	Aménagements futurs	586 847,35	0,00
128	PROGRAMME HOTEL	4 104,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	362 512,00	358 307,06	3 564,35	0,00	640,59
012	Charges de personnel	442 305,00	439 517,36	2 550,00	0,00	237,64
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	241 248,00	238 436,71	0,00	0,00	2 811,29
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 046 065,00</b>	<b>1 036 261,13</b>	<b>6 114,35</b>	<b>0,00</b>	<b>3 689,52</b>
66	Charges financières	53 365,00	48 098,71	0,00	0,00	5 266,29
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 099 430,00</b>	<b>1 084 359,84</b>	<b>6 114,35</b>	<b>0,00</b>	<b>8 955,81</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	252 260,00				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	12 700,00	212 686,81			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>264 960,00</b>	<b>212 686,81</b>			<b>52 273,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 364 390,00</b>	<b>1 297 046,65</b>	<b>6 114,35</b>	<b>0,00</b>	<b>61 229,00</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015</b>		0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 000,00	22 384,57	6 156,33	0,00	0,00
70	Produits des services	46 340,00	38 329,50	1 130,00	0,00	6 880,50
73	Impôts et taxes	930 478,00	921 469,78	0,00	0,00	9 008,22
74	Dotations et participations	294 615,00	300 342,90	1 416,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	54 450,00	45 148,63	112,00	0,00	9 189,37
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 345 883,00</b>	<b>1 327 675,38</b>	<b>8 814,33</b>	<b>0,00</b>	<b>9 393,29</b>
76	Produits financiers	0,00	5,40	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 507,00	221 989,30	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 364 390,00</b>	<b>1 549 670,08</b>	<b>8 814,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 364 390,00</b>	<b>1 549 670,08</b>	<b>8 814,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		(3)				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015</b>		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 250,00	0,00	3 180,00	70,00
204	Subventions d'équipement versées	27 160,00	254,40	5 700,00	21 205,80
21	Immobilisations corporelles	10 405,00	5 994,12	3 367,00	1 043,88
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>1 115 489,00</b>	<b>254 388,90</b>	<b>619 594,83</b>	<b>241 505,27</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 156 304,00</b>	<b>260 637,42</b>	<b>631 841,83</b>	<b>263 824,75</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	95 020,00	95 019,03	0,00	0,97
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	150 000,00	149 990,00	0,00	10,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>245 020,00</b>	<b>245 009,03</b>	<b>0,00</b>	<b>10,97</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 401 324,00</b>	<b>505 646,45</b>	<b>631 841,83</b>	<b>263 835,72</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 401 324,00</b>	<b>505 646,45</b>	<b>631 841,83</b>	<b>263 835,72</b>

Pour information  
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015

(3)

360 126,78

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	211 231,00	114 757,35	105 436,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	859 524,00	370 000,00	0,00	489 524,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 270 755,00</b>	<b>484 757,35</b>	<b>105 436,00</b>	<b>680 561,65</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	38 600,00	35 968,77	0,00	2 631,23
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	187 136,00	187 136,29	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>225 736,00</b>	<b>223 105,06</b>	<b>0,00</b>	<b>2 630,94</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 496 491,00</b>	<b>707 862,41</b>	<b>105 436,00</b>	<b>683 192,59</b>
021	Virement de la section de fonct. (1)	252 260,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	12 700,00	212 686,81		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>264 960,00</b>	<b>212 686,81</b>		<b>52 273,19</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 761 451,00</b>	<b>920 549,22</b>	<b>105 436,00</b>	<b>735 465,78</b>

Pour information  
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015

(3)

0,00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	361 871,41		361 871,41
012	Charges de personnel	442 067,36		442 067,36
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	238 436,71		238 436,71
66	Charges financières	48 098,71	0,00	48 098,71
67	Charges exceptionnelles	0,00	200 000,00	200 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	12 686,81	12 686,81
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 090 474,19</b>	<b>212 686,81</b>	<b>1 303 161,00</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	95 019,03	0,00	95 019,03
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	254 388,90		254 388,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	254,40	0,00	254,40
21	Immobilisations corporelles (6)	5 994,12	0,00	5 994,12
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	149 990,00	0,00	149 990,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>505 646,45</b>	<b>0,00</b>	<b>505 646,45</b>
	<b>Pour information</b>			<b>360 126,78</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015</b>			<b>360 126,78</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 540,90		28 540,90
70	Produits des services	39 459,50		39 459,50
73	Impôts et taxes	921 469,78		921 469,78
74	Dotations et participations	301 758,90		301 758,90
75	Autres produits gestion courante	45 260,63		45 260,63
76	Produits financiers	5,40	0,00	5,40
77	Produits Exceptionnels	221 989,30	0,00	221 989,30
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 558 484,41</b>	<b>0,00</b>	<b>1 558 484,41</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 968,77	0,00	35 968,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	187 136,29		187 136,29
13	Subventions d'investissement	114 757,35	0,00	114 757,35
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	370 000,00	0,00	370 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		170 350,52	170 350,52
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	29 649,48	29 649,48
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		12 250,48	12 250,48
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		436,33	436,33
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>707 862,41</b>	<b>212 686,81</b>	<b>920 549,22</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>362 512,00</b>	<b>358 307,06</b>	<b>3 564,35</b>	<b>0,00</b>	<b>640,59</b>
60611	Eau & assainissement	9 500,00	7 156,41	0,00	0,00	2 343,59
60612	Energie-électricité	50 000,00	49 768,06	950,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	45 000,00	44 733,70	0,00	0,00	266,30
60621	Combustibles	6 750,00	5 914,39	0,00	0,00	835,61
60622	Carburants	3 500,00	2 923,35	446,03	0,00	130,62
60623	Alimentation	200,00	201,53	63,60	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	50,00	112,02	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	8 844,17	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	5 000,00	5 748,33	0,00	0,00	0,00
60633	F. de voirie	22 000,00	18 379,64	325,65	0,00	3 294,71
60636	Vêtements de travail	3 500,00	131,04	0,00	0,00	3 368,96
6064	Fournitures administratives	3 000,00	1 689,02	0,00	0,00	1 310,98
6065	Livres,disques,cassettes	2 750,00	2 756,25	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	9 162,00	10 211,93	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	1 500,00	1 566,37	0,00	0,00	0,00
611	Contrats prestations services	3 250,00	2 265,70	0,00	0,00	984,30
6132	Locations immobilières	22 050,00	22 054,26	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	9 259,50	104,92	0,00	1 635,58
61521	Entretien de terrains	3 000,00	0,00	780,00	0,00	2 220,00
61522	Entretien de bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	25 000,00	12 071,86	408,00	0,00	12 520,14
615228	Autres bâtiments	0,00	1 707,90	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien de voies et reseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Voirie	31 200,00	18 602,45	0,00	0,00	12 597,55
615232	Réseaux	0,00	27 817,42	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien de bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	5 097,33	0,00	0,00	902,67
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	16 032,10	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 000,00	2 700,53	0,00	0,00	299,47
6161	Assurance multirisque	17 000,00	16 965,83	0,00	0,00	34,17
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	1 587,43	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organ.form.	1 000,00	328,69	0,00	0,00	671,31
6188	Autres frais divers	5 000,00	2 570,00	0,00	0,00	2 430,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	515,12	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	1 494,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6228	Divers	6 000,00	7 683,74	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 250,00	4 360,58	200,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	88,81	0,00	0,00	411,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6237	Publications	4 500,00	3 492,00	0,00	0,00	1 008,00
6256	Missions	250,00	91,70	0,00	0,00	158,30
6257	Réceptions	9 000,00	8 760,00	54,50	0,00	185,50
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 101,32	225,65	0,00	173,03
6262	Frais de télécommunication	5 000,00	5 241,05	6,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 500,00	7 570,94	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	250,00	122,01	0,00	0,00	127,99
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	4 333,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	10 644,13	0,00	0,00	355,87
637	Autres impôts & taxes	2 100,00	1 611,45	0,00	0,00	488,55
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>442 305,00</b>	<b>439 517,36</b>	<b>2 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>237,64</b>
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	15 361,05	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	1 125,00	1 326,49	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 105,00	5 068,01	0,00	0,00	36,99
6411	Personnel titulaire	243 000,00	232 360,52	0,00	0,00	10 639,48
6413	Personnel non titulaire	13 000,00	15 693,85	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	2 105,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres	31 000,00	28 888,39	0,00	0,00	2 111,61
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 000,00	46 807,90	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	66 500,00	63 144,17	0,00	0,00	3 355,83
6454	Cotisations ASSEDIC	2 000,00	3 095,12	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	18 000,00	17 394,42	0,00	0,00	605,58
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	1 710,00	1 710,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes	785,00	764,87	0,00	0,00	20,13
6474	Versements autres oeuvres soc	2 580,00	2 572,57	0,00	0,00	7,43
6475	Médecine du travail	0,00	185,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	2 500,00	3 040,00	2 550,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>241 248,00</b>	<b>238 436,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 811,29</b>
6531	Indemnités élus	51 150,00	51 512,42	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite élus	2 675,00	2 309,00	0,00	0,00	366,00
6553	Service d'incendie	45 047,00	45 047,00	0,00	0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales	15 000,00	6 702,52	0,00	0,00	8 297,48
65548	Autres contributions	0,00	6 268,45	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	4 583,00	4 583,00	0,00	0,00	0,00
657364	à caractère industriel et commer	5 366,00	5 366,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres EPL	110 427,00	110 427,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	7 000,00	6 198,00	0,00	0,00	802,00
658	Charges subv. Gest° courante	0,00	23,32	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 046 065,00</b>	<b>1 036 261,13</b>	<b>6 114,35</b>	<b>0,00</b>	<b>3 689,52</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	53 365,00	48 098,71	0,00	0,00	5 266,29
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 365,00	46 363,32	0,00	0,00	1,68
6615	Intérêts c/courants, dépôts	7 000,00	1 735,39	0,00	0,00	5 264,61
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 099 430,00</b>	<b>1 084 359,84</b>	<b>6 114,35</b>	<b>0,00</b>	<b>8 955,81</b>
023	Virement à la sect° d'investis.	252 260,00	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	12 700,00	212 686,81			0,00
675	Valeur comptable immob. cédées	0,00	29 649,48			0,00
6761	Différences sur réalisations (+)	0,00	170 350,52			0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	12 700,00	12 686,81			13,19
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>264 960,00</b>	<b>212 686,81</b>			<b>52 273,19</b>
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>264 960,00</b>	<b>212 686,81</b>			<b>52 273,19</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 364 390,00</b>	<b>1 297 046,65</b>	<b>6 114,35</b>	<b>0,00</b>	<b>61 229,00</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>20 000,00</b>	<b>22 384,57</b>	<b>6 156,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remb. rémunérations de personnel	20 000,00	22 384,57	6 156,33	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>46 340,00</b>	<b>38 329,50</b>	<b>1 130,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 880,50</b>
7022	Coupes de bois	500,00	393,00	0,00	0,00	107,00
70311	Concessions dans les cimetières	2 000,00	2 368,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	3 225,00	2 105,75	1 130,00	0,00	0,00
7035	Droits de chasse et pêche	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redev. services à car. culturel	260,00	228,00	0,00	0,00	32,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	1 850,00	1 680,50	0,00	0,00	169,50
70841	Mise à dispo personnel CDE CCAS	29 000,00	37 177,17	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo à un GFP	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
70848	Autres organismes	0,00	-5 627,92	0,00	0,00	5 627,92
7088	Autres produits activité annexe	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>930 478,00</b>	<b>921 469,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 008,22</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	606 338,00	597 929,00	0,00	0,00	8 409,00
7321	Attribution de compensation	229 165,00	229 165,00	0,00	0,00	0,00
7323	F.N.G.I.R.	3 844,00	3 844,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds pérérq. interco et comun.	38 265,00	38 265,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	1 100,00	1 405,71	0,00	0,00	0,00
7337	Droits de stationnement	7 000,00	6 093,45	0,00	0,00	906,55
7343	Taxe sur les pylones électri.	22 520,00	22 521,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	22 246,00	22 246,62	0,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>294 615,00</b>	<b>300 342,90</b>	<b>1 416,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	182 317,00	182 317,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	23 825,00	23 825,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dot nationale de péréquation	37 671,00	37 671,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	22 625,00	22 549,72	0,00	0,00	75,28
74718	Autres	0,00	326,76	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	3 500,00	2 538,42	1 416,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	630,00	630,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attributions du FDTP	0,00	6 438,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	4 465,00	4 465,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	19 582,00	19 582,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>54 450,00</b>	<b>45 148,63</b>	<b>112,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 189,37</b>
752	Revenus des immeubles	32 100,00	24 177,74	0,00	0,00	7 922,26
7551	Excédent budgets annexes	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
757	Redev.fermiers,concessionn.	950,00	-11,00	0,00	0,00	961,00
758	Prod. divers de gest° courante	11 400,00	10 981,89	112,00	0,00	306,11
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>1 345 883,00</b>	<b>1 327 675,38</b>	<b>8 814,33</b>	<b>0,00</b>	<b>9 393,29</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>5,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
761	Produits de participations	0,00	5,40	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>18 507,00</b>	<b>221 989,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	0,00	104,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	18 507,00	21 885,30	0,00	0,00	0,00
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 364 390,00</b>	<b>1 549 670,08</b>	<b>8 814,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00			0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 364 390,00</b>	<b>1 549 670,08</b>	<b>8 814,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 250.00	0,00	3 180,00	70.00
2051	Concessions, droits similaires	3 250.00	0,00	3 180,00	70.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	27 160.00	254,40	5 700,00	21 205.60
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	27 160.00	254,40	5 700,00	21 205.60
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	10 405.00	5 994,12	3 367,00	1 043.88
2111	Terrains nus	1 150.00	0,00	0,00	1 150.00
2183	Matériel de bureau et info.	3 350.00	0,00	3 367,00	0.00
2184	Mobilier	2 500.00	2 589,72	0,00	0.00
2188	Autres immo corporelles	3 405.00	3 404,40	0,00	0.60
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 102 (2)	52 500.00	0,00	28 643,48	23 856.52
	Opérations d'équipement n° 103 (2)	103 106.00	56 999,04	0,00	46 106.96
	Opérations d'équipement n° 104 (2)	2 950.00	2 912,21	0,00	37.79
	Opérations d'équipement n° 124 (2)	802 486.00	68 263,13	586 847,35	147 375.52
	Opérations d'équipement n° 126 (2)	14 232.00	14 232,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 127 (2)	57 315.00	33 271,54	0,00	24 043.46
	Opérations d'équipement n° 128 (2)	82 900.00	78 710,98	4 104,00	85.02
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 156 304.00</b>	<b>260 637,42</b>	<b>631 841,83</b>	<b>263 824.75</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	95 020.00	95 019,03	0,00	0.97
1641	Emprunts en euros	95 020.00	95 019,03	0,00	0.97
16441	Opérations afférentes à l'emprun	0.00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	150 000.00	149 990,00	0,00	10.00
261	Titres de participation	150 000.00	149 990,00	0,00	10.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>245 020.00</b>	<b>245 009,03</b>	<b>0,00</b>	<b>10.97</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 401 324.00</b>	<b>505 646,45</b>	<b>631 841,83</b>	<b>263 835.72</b>
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0,00</b>		<b>0.00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>1 401 324.00</b>	<b>505 646,45</b>	<b>631 841,83</b>	<b>263 835.72</b>
	<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015</b>	<b>360 126,78</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	211 231.00	114 757,35	105 436,00	0.00
1321	Etat & établ.nationaux	10 000.00	0,00	10 000,00	0.00
1323	Départements	45 436.00	2 863,00	45 436,00	0.00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	155 795.00	105 795,35	50 000,00	0.00
1332	Amendes de police	0.00	6 099,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	859 524.00	370 000,00	0,00	489 524.00
1641	Emprunts en euros	489 524.00	0,00	0,00	489 524.00
168741	Autres dettes communes du GFP	370 000.00	370 000,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	200 000.00	0,00	0,00	200 000.00
2115	Terrains bâtis	200 000.00	0,00	0,00	200 000.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		1 270 755.00	484 757,35	105 436,00	680 561.65
10	Dotations Fonds divers Réserves	225 736.00	223 105,06	0,00	2 630.94
10222	FCTVA	25 100.00	23 125,00	0,00	1 975.00
10226	Taxe d'aménagement	13 500.00	12 843,77	0,00	656.23
1068	Excédents de fonctionnement	187 136.00	187 136,29	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00			
Total des recettes financières		225 736.00	223 105,06	0,00	2 630.94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 496 491.00	707 862,41	105 436,00	683 192.59
021	Virement de la section de fonct.	252 260.00			
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	12 700.00	212 686,81		0.00
192	plus/moins value cession d'immo	0.00	170 350,52		0.00
2115	Terrains bâtis	0.00	29 649,48		0.00
2802	Frais documents d'urbanisme	0.00	987,02		0.00
28031	Amortis. frais d'études	12 700.00	1 764,10		10 935.90
2804133	Dépt : Projet infrastructures	0.00	565,13		0.00
28041511	GFP rat : Biens mobiliers, mat.	0.00	1 200,11		0.00
2804171	EPL : Biens mobiliers, matériel	0.00	7 393,24		0.00
2804172	EPL : Bâtiments et installation	0.00	340,88		0.00
4818	Charges à étaler	0.00	436,33		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		264 960.00	212 686,81		52 273.19
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		264 960.00	212 686,81		52 273.19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 761 451.00	920 549,22	105 436,00	735 465.78
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : Bâtiments communaux

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		<b>52 500,00</b>	<sup>A</sup> <b>0,00</b>	<b>28 643,48</b>	<b>23 856,52</b>	<sup>B</sup> <b>204 400,74</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 382,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	5 382,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 179,38
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 179,38
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	52 500,00	0,00	28 643,48	23 856,52	197 839,36
2313	Immos en cours-constructions	52 500,00	0,00	28 643,48	23 856,52	176 047,19
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	0,00	0,00	21 792,17

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<sup>C</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>D</sup> <b>29 877,28</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	27 365,68
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 053,68
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 260,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	14 310,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	2 511,60
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 511,60
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -174 523,46

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103  
LIBELLE : Travaux sur voies communales  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		<b>103 106,00</b>	<b>A 56 999,04</b>	<b>0,00</b>	<b>46 106,96</b>	<b>B 967 932,34</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 348,80
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 348,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	22 672,91
20415	Groupement de collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	18 001,72
204171	EPL : Biens mobiliers, mat.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 671,19
21	Immobilisations corporelles	34 356,00	1 931,50	0,00	32 424,50	37 978,74
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	259,65
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 034,40
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	21 872,92
21578	Autre matériel et outillage	34 356,00	1 931,50	0,00	32 424,50	7 340,64
2158	Autres matériels & outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	7 471,13
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	68 750,00	55 067,54	0,00	13 682,46	903 931,89
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	41 377,33
2315	Immos en cours-inst.techn.	68 750,00	55 067,54	0,00	13 682,46	862 554,56

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 430 708,43</b>	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	82 358,57
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	48 409,50
1326	Autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	8 503,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	15 540,07
1342	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00	9 906,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	344 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	344 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	4 349,86
2315	Instal. mat. et outil. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	4 349,86
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-56 999,04	D-B	-537 223,91

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104  
LIBELLE : Aménagements Mairie et abords  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		<b>2 950,00</b>	<b>2 912,21</b>	<b>0,00</b>	<b>37,79</b>	<b>841 413,13</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 631,20
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 631,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	47 834,61
2183	Matériel de bureau et info.	0,00	0,00	0,00	0,00	846,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	22 919,58
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	24 069,03
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 950,00	2 912,21	0,00	37,79	790 947,32
2313	Immos en cours-constructions	2 950,00	2 912,21	0,00	37,79	763 810,36
2315	Immos en cours-inst.techn.	0,00	0,00	0,00	0,00	20 458,35
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00	0,00	0,00	6 678,61

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>105 795,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 795,00</b>	<b>59 016,65</b>	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	105 795,00	0,00	0,00	105 795,00	59 016,65
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	105 795,00	0,00	0,00	105 795,00	43 016,65
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-2 912,21	D-B	-782 396,48

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

## OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124

LIBELLE : Aménagements futurs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		<b>802 486,00</b>	<b>68 263,13</b>	<b>586 847,35</b>	<b>147 375,52</b>	<b>584 204,61</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	26 507,86
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	26 507,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 500,00	1 657,40	0,00	0,00	313 752,62
2115	Terrains bâtis	1 500,00	1 657,40	0,00	0,00	312 750,54
2135	Installations générales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 002,08
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	800 986,00	66 605,73	586 847,35	147 532,92	243 944,13
2313	Immos en cours-constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	138 669,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	800 986,00	66 605,73	586 847,35	147 532,92	105 275,13

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>200 000,00</b>	<b>6 099,00</b>	<b>0,00</b>	<b>193 901,00</b>	<b>53 465,98</b>	
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	6 099,00	0,00	0,00	16 899,00
1312	Subv.équip.transf.régions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
1332	Amendes de police	0,00	6 099,00	0,00	0,00	6 099,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	19 678,94
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	19 678,94
2115	Terrains bâtis	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	16 888,04
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 888,04
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-62 164,13	D-B	-530 738,63

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 126

LIBELLE : restauration église

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		14 232,00	<sup>A</sup> 14 232,00	0,00	0,00	<sup>B</sup> 14 232,00
20	Immobilisations incorporelles	14 232,00	14 232,00	0,00	0,00	14 232,00
2031	Frais d'études	14 232,00	14 232,00	0,00	0,00	14 232,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-14 232,00	D-B -14 232,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127  
LIBELLE : AMENAGEMENT POLE SCOLAIRE MAIRIE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		<b>57 315,00</b>	<b>33 271,54</b>	<b>0,00</b>	<b>24 043,46</b>	<b>33 271,54</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>28 315,00</b>	<b>33 271,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 271,54</b>
2031	Frais d'études	28 315,00	32 731,44	0,00	0,00	32 731,44
2033	Frais insertion	0,00	540,10	0,00	0,00	540,10
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>
2115	Terrains bâtis	29 000,00	0,00	0,00	29 000,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immos reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-33 271,54	D-B -33 271,54

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 128

LIBELLE : PROGRAMME HOTEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		<b>82 900,00</b>	<sup>A</sup> <b>78 710,98</b>	<b>4 104,00</b>	<b>85,02</b>	<sup>B</sup> <b>78 710,98</b>
20	Immobilisations incorporelles	2 900,00	0,00	4 104,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 900,00	0,00	4 104,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	80 000,00	78 710,98	0,00	1 289,02	78 710,98
2138	Autres constructions	80 000,00	78 710,98	0,00	1 289,02	78 710,98
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<sup>C</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>D</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	-78 710,98	D-B -78 710,98

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

**A2.1**

51931	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 31/12/2016
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
1671323	Lignes de crédits de trésorerie	10/12/2014	90 000,00	0,00	1 665,39	210 000,00	0,00
519	<b>Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 665,39</b>	<b>210 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB950071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	actuariel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
86-094403	Caisse Epargne Bourgogne	18/07/2000	18/07/2000	25/10/2000	1 804 245,08	F			5,5	EUROS	A	C	O	A-1
MON141961/01419	Dexia crédit local	09/02/2001	09/02/2001	01/05/2001	304 888,03	F			5,65	EUROS	A	C	O	A-1
88539	Crédit agricole	18/07/2007	30/09/2007	05/02/2008	457 347,05	F			4,71	euros	A	C	O	A-1
88541	crédit agricole centre est	18/07/2007	30/09/2007	05/02/2008	344 000,00	F			4,71	euros	A	C	O	A-1
LT070231	crédit agricole	11/09/2007	30/09/2007	15/01/2008	86 000,00	F			5,395	euros	A	C	O	A-1
00001655354	CAACE	07/11/2014	09/09/2014	09/09/2015	430 000,00	V			2,76		A	C	O	A-1
<b>Total général</b>					1 804 245,08									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)				873 911,35					95 019,03	46 363,32	0,00	0,00
86-094403				873 911,35					95 019,03	46 363,32	0,00	0,00
MON14196101419	N			66 162,70	3,00	F		5,5	19 795,76	4 727,72	0,00	0,00
88539	N			127 747,22	3,00	F		5,65	27 784,21	8 787,53	0,00	0,00
88541	N			220 458,73	11,00	F		4,71	15 045,83	11 092,26	0,00	0,00
LT070231	N			55 114,71	11,00	F		4,71	3 761,45	2 773,07	0,00	0,00
00001655354	N			236 500,00	11,00	F		5,395	21 500,00	14 151,09	0,00	0,00
	N			167 927,99	18,00	F		2,76	7 131,78	4 831,65		
<b>Total général</b>				873 911,35					95 019,03	46 363,32	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	6  100,00%  873 911,35					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>						
<b>(F) Autres types de structures</b>						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

**IV**

**A2.6**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)			ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)		Capital
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)				Néant												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.7
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial		Contrat renégocié	Intérêts	Capital	
		Néant															

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.  
(2) Taux à la date de renégociation.  
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
(5) Nominal à la date de renégociation.  
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	CA 2016
-----------------------------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
	<i>Neant</i>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	étude PLU	4	10/04/2008
Linéaire	études non suivies de travaux	4	10/04/2008
Linéaire	participation SIE	15	10/04/2008
Linéaire	participation SYDESL	15	10/04/2008

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>95 020.00</b>	<b>95 019.03</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>95 020.00</b>	<b>95 019.03</b>
1641	Emprunts en euros	95 020.00	95 019.03
16441	Opérations afférentes à l'emprun	0.00	0.00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	95 019,03	631 841,83	360 126,78	1 086 987,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>290 060.00</b>	<b>III 35 811.81</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		25 100.00	23 125.00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	25 100.00	23 125.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		264 960.00	12 686.81
2802	Amortissement des immobilisations	0.00	987.02
28031	Amortissement des immobilisations	12 700.00	1 764.10
2804133	Amortissement des immobilisations	0.00	565.13
28041511	Amortissement des immobilisations	0.00	1 200.11
2804171	Amortissement des immobilisations	0.00	7 393.24
2804172	Amortissement des immobilisations	0.00	340.88
4818	Charges à répartir sur plusieurs exercices	0.00	436.33
024	Produits des cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	252 260.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	35 811.81	105 436.00	0.00	187 136,29	328 384,10

## Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 086 987,64
Ressources propres disponibles	IV	328 384,10
Solde	V = IV - II (3)	-758 603.54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

### A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				4 363.30	2 181.65	436.33	1 745.32
2011	dommage ouvrage salle polyvalente	120	19/12/2011	4 363.30	2 181.65	436.33	1 745.32

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/06/2016	NETTOYEUR HP	1 931,50		
01/08/2016	MOBILIER BIBLIOTHEQUE	2 589,72		
27/09/2016	ACQUISITION BATIMENT	78 710,98		
18/10/2016	LAVE VAISSELLE	3 404,40		
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition				
			0,00	
Affectation				
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
Divers				
			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>86 636,60</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION</b>	<b>A10.2</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
05/10/2016	CESSION TERRAIN	29 649,48			29 649,48	200 000,00	170 350,52
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>29 649,48</b>					<b>170 350,52</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

<b>Pour mémoire</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM)</b>
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
<b>Produit des cessions</b>		<b>Réalisations</b>
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	200 000.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	29 649.48

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.4</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	
<b>ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0.00	
Acquisitions à titre gratuit			0.00	
Mise à disposition			0.00	
Affectation			0.00	
Mises en concession ou affermage			0.00	
Divers			0.00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0.00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b> <b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	<b>A10.5</b>

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 587 693,50	2 489 598,84										1 213,95	5 170,37	
OPAC 71	1999	C	CONSTRUCTION LOGEMENTS PLACE MARCHÉ	CILGERE CENTRE EST	87 505,74	30 702,49	7,00	A	F	1	F		1	A-1		340,35	3 633,00	
OPAC 71	2000	C	LOGEMENTS PLACE MARCHÉ	CILGERE CENTRE EST	36 587,76	15 296,35	8,00	A	F	2	F		2	A-1		336,67	1 537,37	
SEMCODA	2015	F	LOCATION ACCESSION 20 LOGTS COLLECTIFS	CAISSE EPARGNE RHONE ALPES	1 748 300,00	1 748 300,00	30,00	T	R	0	R	EURIBOR 3M	0	A-1		536,93	0,00	
SEMCODA	2015	F	CONSTRUCTION 10 LOGTS LOCATIFS PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	190 200,00	190 200,00	38,00	A	R	1,35	R		1,35	A-1		0,00	0,00	
SEMCODA	2015	F	CONSTRUCTION 10 LOGTS LOCATIFS PLUS FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	239 700,00	239 700,00	48,00	A	R	1,35	R		1,35	A-1		0,00	0,00	
SEMCODA	2015	F	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS LOCATIFS PLAI	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 400,00	194 400,00	38,00	A	R	0,55	R		0,55	A-1		0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV - ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

**IV**

**B1.1**

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMCODA	2015	F	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS LOCATIFS PLAI FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 000,00	71 000,00	48,00	A			0,55			0,55	A-1		0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					2 567 693,50	2 489 598,84											1 213,95	5 170,37

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV - ANNEXES

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 6 384,32
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 6 384,32</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 1 558 484,41</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,41%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	CA 2016
-----------------------------------------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Neant									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	CA	2016
-----------------------------------------------------------	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	IV B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
Neant							

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>	<i>Neuville</i>						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
	<i>Neant</i>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit public</b>		
Autres		
ADIL	50.00€	
AMIS ST LEGER	150.00€	
ASS PARENTS ELEVES ST LEGER	300.00€	
ASSL FOOT ST LEGER	590.00€	
ASSL JUDO ST LEGER	1 710.00€	
CDSL DANSE ST LEGER	778.00€	
CFA ST MARCEL	30.00€	
COMITE DE JUMELAGE ST LEGER	1 606.00€	
DONNEURS DE SANG ST LEGER	150.00€	
FNACA ST LEGER	100.00€	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ST LEGER	384.00€	
LA CHASSE ST LEGER	100.00€	
LA GAULE ST LEGER	100.00€	
PREVENTION ROUTIERE	150.00€	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 198,00</b>	

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

IV  
C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		3	0	3	3	0	3
Rédacteur principal 1° cl.	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif de 1ère cl	C	2	0	2	2	0	2
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		5	0,6	5,6	4,6	0	4,6
Adjoint technique 2ème classe	C	1	0,6	1,6	0,6	0	0,6
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	4	0	4	4	0	4
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1	0	1	1	0	1
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		10	0,6	10,6	9,6	0	9,6

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				30 170,40		
aide ATSEM	C	ENT		12 570,60	A	A/autres CAE
aide adjoint technique	C	TECH		17 599,80	A	A/autres CAE
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>30 170,40</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Matif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois de cadre de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotient de temps de travail est inférieur à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex. : "contrats aidés").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2) 01/11/2009 : GESTION PORT DE PLAISANCE	LOCABOAT PLAISANCE			0,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
communauté de communes "des monts et des vignes"		Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
SIE DE LA VALLEE DE LA DHEUNE		Sans fiscalité propre	0,00
SIVOS COUCHES		Sans fiscalité propre	6 702,52
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
SYDESL		Sans fiscalité propre	3 566,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	CA 2016
-----------------------------------------------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	CA 2016
-----------------------------------------------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
assainissement	SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF	01/01/1991	01/01/1991	21710442100052	SPIC	non
assainissement	SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	10/04/2008	10/04/2008		SPIC	non
LOCATION BATIMENT INDUSTRIEL	BATIMENT INDUSTRIEL ZA COLOMBIER	11/04/2016	2016-022 11/04/2016		SPA	oui
location d'un bâtiment	CAPITAINERIE - POINT I			21710442100094	SPA	oui
location d'un bâtiment	BT TECHNIQUE LOCABOAT			21710442100102	SPA	oui
PRODUCTION ENERGIE	CHAUFFERIE BOIS - RESEAU CHALEUR	19/10/2011	19/10/2011	217104421	SPA	oui
Service enfance	CENTRE DE LOISIRS AVEC RESTAURANT SCOLAIRE	01/01/2000	01/01/2000	21710442100086	SPA	non

COMMUNE DE ST LEGER-SUR-DHEUNE - 71 - Budget communal M14	CA 2016
-----------------------------------------------------------	---------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

## 1 - Budget principal

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 761 451.00	505 646.45	631 841.83	623 962,72
RECETTES	1 761 451.00	920 549.22	105 436.00	735 465,78
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 352 890.00	1 303 161.00	0.00	49 729,00
RECETTES	1 364 390.00	1 558 484.41	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

## 2 - Assainissement (1)

BUDGET : Assainissement N°SIRET : 21710442100052				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	725 957.00	93 489.72	0.00	632 467,28
RECETTES	725 957.00	92 660.04	0.00	633 296,96
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	179 463.00	120 187.28	0.00	59 275,72
RECETTES	179 463.00	160 272.70	0.00	19 190,30

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - BAT INDUSTRIEL LE COLOMBIER (1)

BUDGET : BAT INDUSTRIEL LE COLOMBIER N°SIRET : 21710442100151				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	183 000.00	92 571.14	0.00	90 428,86
RECETTES	183 000.00	94 507.50	0.00	88 492,50
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	30 000.00	25 294.43	0.00	4 705,57
RECETTES	30 000.00	35 000.00	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - BT TECHNIQUE LOCABOAT (1)

BUDGET : BT TECHNIQUE LOCABOAT N°SIRET : 21710442100102				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	19 593.00	10 018.80	0.00	9 574,20
RECETTES	19 593.00	9 574.00	0.00	10 019,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	29 617.00	3 434.72	0.00	26 182,28
RECETTES	29 617.00	15 590.96	0.00	14 026,04

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**2 - CAPITAINERIE - POINT I (1)**

<b>BUDGET : CAPITAINERIE - POINT I N°SIRET : 21710442100094</b>				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	13 586.00	8 336.41	0.00	5 249,59
RECETTES	13 586.00	12 603.20	0.00	982,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	31 746.00	28 056.87	0.00	3 689,13
RECETTES	31 746.00	26 547.47	0.00	5 198,53

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.  
(2) Y compris les rattachements.

**2 - Centre de loisirs restaurant (1)**

<b>BUDGET : Centre de loisirs restaurant N°SIRET : 21710442100086</b>				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 739.00	1 688.84	0.00	50,16
RECETTES	1 739.00	0.00	0.00	1 739,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	278 596.00	270 004.53	0.00	8 591,47
RECETTES	278 596.00	274 941.17	0.00	3 654,83

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.  
(2) Y compris les rattachements.

**2 - CHAUFFERIE BOIS- RESEAU CHALEUR (1)**

<b>BUDGET : CHAUFFERIE BOIS- RESEAU CHALEUR N°SIRET : 21710442100144</b>				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	44 215.00	24 980.21	0.00	19 234,79
RECETTES	44 215.00	27 817.33	0.00	16 397,67
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	74 089.00	50 804.83	0.00	23 284,17
RECETTES	74 089.00	66 658.47	0.00	7 430,53

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.  
(2) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES  
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 749 541.00	736 731.57	631 841.83	1 380 967,60
RECETTES	2 749 541.00	1 157 711.29	105 436.00	1 486 393,71
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 976 401.00	1 800 943.66	0.00	175 457,34
RECETTES	1 987 901.00	2 137 495.18	0.00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>4 725 942,00</b>	<b>2 537 675,23</b>	<b>631 841,83</b>	<b>1 556 424,94</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>4 737 442,00</b>	<b>3 295 206,47</b>	<b>105 436,00</b>	<b>1 336 799,53</b>

(1) Y compris les rattachements.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	1 857 000,00	1,500	14,500	9,270	269 265,00	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 358 000,00	-1,460	23,580	9,270	320 216,40	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39 200,00	0,890	56,740	9,270	22 242,08	
Cotisation foncière des entreprises						
<b>TOTAL</b>	<b>3 254 200,00</b>	<b>0,240</b>			<b>611 723,48</b>	

IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Présenté par le Maire,  
A SAINT LEGER SUR DHEUNE, le 28/03/2017  
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 13  
 Nombre de suffrages exprimés : 14  
 VOTES : Pour : 14  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.  
A SAINT LEGER SUR DHEUNE, le 28/03/2017

Date de convocation : 23/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

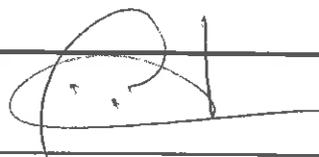
AUGAGNEUR LAURENCE	
BALLOUARD ISABELLE	
BONDOUX DAMIEN	
BOUILLOT ERIC	
BRUNELLE JOCELYNE	
CASTAINGS LAHAILLE JAN	
CHAPELLE ANNE-MARIE	
DUBOIS CONSIGLIA	
GRAVIER PATRICK	
GUILLEMIN ISABELLE	
HOUEMENT JEAN-CLAUDE	
LAGRANGE VIRGINIE	
LERICHE DANIEL	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

MARCHANDEAU GUY	
TOMBEUR JACQUELINE	
WAGNER LOUIS	
WARMUZ GUILLAUME	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2017, et de la publication le .....



....., le .....